



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Absents

Question écrite n° 65271

Texte de la question

M Philippe Vasseur appelle l'attention de M le ministre des relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement, sur la proposition de loi relative à la recherche des personnes disparues, adoptée à l'unanimité en première lecture du Sénat le 11 décembre 1991. Cette proposition de loi, lors de sa discussion, a reçu l'avis favorable du Gouvernement. Il lui demande donc quand il envisage l'inscription de ce texte à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement regrette de ne pas avoir eu la possibilité d'inscrire en séance publique à l'Assemblée nationale, lors de la session d'automne 1992, la proposition de loi relative à la recherche des personnes disparues. L'ordre du jour exceptionnellement chargé de cette dernière session de la législature n'a pas permis l'inscription de nombreux projets et propositions de loi, même si l'Assemblée nationale aura siégé, en séance publique, près de 550 heures entre le 2 octobre et le 23 décembre 1992.

Données clés

Auteur : [M. Vasseur Philippe](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65271

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 1992, page 5616